



## AVIS DE CONFORMITÉ

### Enquête sur l'impact des activités spatiales sur l'économie guyanaise 2015 (IAS)

*Service producteur* : Insee, Direction Interrégionale Antilles-Guyane (Dirag) - en partenariat avec le centre spatial guyanais du centre national d'études spatiales (CNES).

**Opportunité** : avis favorable émis le 10 février 2015, par une Commission ad hoc Réunion du Comité du label du 15 avril 2015 (Commission Entreprises).

Cette enquête est une rénovation des enquêtes auprès des établissements sous-traitants, fournisseurs et prestataires de services du spatial guyanais qui ont eu lieu de 1994 à 2007. Elle repose sur l'expérience de ces enquêtes sur la sous-traitance en Guyane mais aussi sur les enquêtes sous-traitance ou encore filière du Grand Sud-Ouest.

L'objectif principal de l'enquête est de mesurer l'impact du spatial en terme de création de richesse et d'emploi en Guyane par l'élaboration notamment d'un compte satellite du spatial. L'enquête permettra de disposer des principaux agrégats économiques relevant du spatial guyanais (valeur ajoutée, consommations intermédiaires, investissement, exportations et emploi), de la liste des principaux sous-traitants, fournisseurs et prestataires de rang 2 et d'informations qualitatives sur les difficultés de recrutement et les perspectives du spatial en Guyane.

Les résultats de cette enquête sont très attendus par les acteurs européens et nationaux de la politique spatiale ainsi que tous les acteurs locaux (Préfecture, services de l'État, collectivités, chambres consulaires, ledom, partenaires sociaux, médias, etc.).

Il n'existe pas d'autres sources, fichiers administratifs ou enquêtes existantes, permettant de recenser les établissements liés aux donneurs d'ordre du spatial guyanais, ni de mesurer l'évolution de leur activité ou leur dépendance.

Les principaux thèmes abordés portent sur des informations générales de l'entreprise (appartenance ou pas à un groupe), les données comptables (chiffre d'affaires, consommations intermédiaires, ventilation de ces consommations liées au spatial en Guyane, investissements et exportations, les relations avec les donneurs d'ordre, la liste des sous-traitants, la main-d'œuvre utilisée, le recrutement, la R&D et innovation, création et développement de l'entreprise, financement et conjoncture & perspectives.

L'échantillon porte sur les entreprises ayant leur siège en Guyane ou l'établissement lorsqu'il appartient à des entreprises « plurirégionales » pour le premier périmètre de l'activité spatiale (à savoir les 35 employeurs de la base spatiale). Pour le second périmètre, la totalité des 200 à 250 sous-traitants (correspondants au rang 2) de ces mêmes 35 entreprises font partie de l'échantillon également.

La collecte sera réalisée en deux temps : en face à face pour les 35 entreprises au cours du mois de septembre 2015 ; puis par voie postale pour la collecte auprès des sous-traitants sur une durée d'octobre à novembre 2015. Le temps de réponse médian ne devrait pas dépasser 1h00 - 1h15 par questionnaire.

L'enquête est ponctuelle, toutefois, une reconduction est envisagée en 2020 pour bien mesurer les transformations des activités spatiales liées au développement d'Ariane 6.

L'opportunité du projet de cette enquête a été validée par une commission ad hoc constituée par des représentants de l'État, de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dieccte), de la Chambre de commerce et d'industrie, de la région et de son agence de développement, de la Drfip, des représentants des entreprises (Medef, Cgpmc, Ftpe) et des représentants de l'association des employeurs de la base spatiale.

Une rencontre a été organisée également avec le Centre spatial guyanais, partenaire de l'opération, et le chef d'établissement d'Arianespace Guyane. De même le projet d'enquête a été présenté aux 35 entreprises issues de la base spatiale.

~~~~~

Le Comité souligne le grand intérêt de l'opération, très attendue par tous les acteurs concernés par la politique spatiale (européens, nationaux et locaux). Cette enquête permettra de mesurer de façon précise le poids de l'activité spatiale en Guyane.

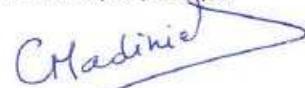
**Le Comité du label de la statistique publique émet les observations suivantes :**

- Le Comité invite le service à associer l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) aux instances de concertation, notamment à l'occasion de réunions sur le rendu final de l'enquête ;
- Le Comité demande au service de mettre en œuvre une expertise sur les entreprises sous-traitantes de rang 3 afin de mesurer leur importance relative ainsi que le poids du spatial au sein de leur activité. Des monographies pourraient être réalisées, permettant de déterminer s'il serait opportun de les intégrer dans une future enquête ;
- Le Comité incite le service à prendre attache auprès du Département des méthodes statistiques (DMS) de l'Insee pour définir et mettre en œuvre les modalités de traitement de la non-réponse totale et partielle ;
- Le Comité observe que des efforts importants ont été accomplis pour bien faire comprendre aux différents acteurs du projet la notion de secret. Il appelle, néanmoins, la vigilance du service sur les problèmes liés à la gestion du secret statistique, notamment dans le cas où des données officielles seraient publiées par ailleurs et pourraient être combinées avec des données de l'enquête. Il incite le service à mener sur ce sujet une expertise à la fois autonome et croisée avec la Direction de la méthodologie et de la coordination statistique internationale (DMCSI) ;
- Concernant les lettres-avis et le questionnaire, plusieurs remarques formulées en séance complètent celles du prélabel, le service est invité à les prendre en compte. En particulier, le logo du partenaire (Cnes) devra être supprimé. Le détail de ces observations figure sur le relevé de décisions.

**Le Comité du label de la statistique publique attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête sur l'impact des activités spatiales sur l'économie guyanaise 2015 (IAS).**

**Ce label est valide pour la période de collecte de 2015**

La Présidente du Comité du label  
de la statistique publique



Chantal MADINIER